



AGRICULTURE STRATÉGIES

Newsletter n°39 : PSN, lait, protéines végétales et étiquetage

Bonjour,

Dans ce précédent article, nous vous présentions une lecture des [arbitrages nationaux contenus dans le PSN français](#). Depuis, la Commission a rendu ses observations, et a reçu en retour les justifications françaises. [Malgré de nombreuses critiques sur sa portée environnementale, peu de changements sont finalement attendus](#), les Etats-Membres n'ayant pas obligation réglementaire à intégrer les objectifs du Green Deal dans leur mise en œuvre de la PAC. On remarque que l'écorégime a déchainé les passions, en particulier parce que la HVE et la bio devaient obtenir un même niveau de paiement, mais on note aussi l'absence de remise en cause sur le fait que ce même niveau de paiement est atteignable aussi par la diversification des cultures sans aucun cahier des charges (vis à vis des phytos ou autres). Si beaucoup d'agriculteurs choisissent cette voie d'accès moins contraignante, on peut s'attendre à une modification des surfaces et donc de la quantité de céréales de vente récoltée (avec des répercussions sur la balance commerciale). Par ailleurs, nous avons des craintes sur les fonds qui seront finalement affectés aux nouveaux programmes opérationnels. Le ministère ayant découvert qu'abonder ce fond impliquait une réduction des aides, il va devoir arbitrer entre le maintien du montant envisagé (déjà peu élevé) pour ces PO (principalement fléchés vers le développement de la filière des protéagineux) et le renforcement initialement prévu des aides couplées aux protéines végétales.

Alors que le prix de l'alimentation animale explose, trouver du tourteau non OGM est de plus en plus difficile : développer notre autonomie en protéines végétales est plus que jamais une nécessité. Habitée à fournir des incitations financières à la production pour compenser un manque d'intérêt économique à ces cultures historiquement moins rentables, l'action politique devra pourtant se diversifier pour prendre en compte la dimension filière, indispensable pour atteindre ses objectifs. En effet, il faudra ici prendre en compte les contraintes liées à une production plus sensible, plus aléatoire, moins soutenue par la recherche variétale et phytopharmaceutique. Mais il faudra aussi considérer les difficultés que vont rencontrer les organismes stockeurs, le besoin de régularité dans l'approvisionnement en quantité et qualité des transformateurs et des fournisseurs d'aliments. Les incitations à la production ne peuvent suffire : il faut penser filières, considérer notamment les contraintes de l'aval face à une production plus aléatoire, de plus en plus segmentée, qui nécessite un

traitement particulier. Dans cet article, nous faisons le point sur [les multiples freins à lever pour développer notre nécessaire autonomie en protéines végétales](#).

La guerre en Ukraine entraîne des pénuries qui compliquent également le travail des transformateurs. [Des dérogations sur l'étiquetage se multiplient](#) en raison d'un manque de matière première dans différents secteurs, et ont des conséquences sur le niveau d'information fourni au consommateur. Les obligations françaises vis à vis de l'origine en matière d'étiquetage se sont de plus franchement allégées dans l'indifférence médiatique, suite au non-renouvellement d'un décret qui concerne l'origine de la viande et du lait en tant qu'ingrédient, mis à mal par Lactalis. Alors que les débats s'enlisent autour du Nutriscore, du Rémunérascore ou encore de la prise en compte du bien-être animal dans l'étiquetage, assurer une information de base, claire et simple, sur l'origine devrait être la préoccupation première de tous.

Bonne lecture,

Jacques Carles, Président d'Agriculture Stratégies

Le 27 juin 2022